



LYCÉE ANDRÉ HONNORAT
04400 Barcelonnette
Section Sportive Scolaire Ski Alpin



« 4SA LYCEE »

DOSSIER DE CANDIDATURE
Rentrée 2024

Les documents ci-dessous doivent être déposés auprès, du secrétariat du proviseur du Lycée André Honnorat

Avant le lundi 11 Mars 2024 délai de rigueur

Documents à fournir :

1. Fiche de renseignements
2. Copies des bulletins scolaires de l'année en cours
3. Certificat médical d'aptitude à passer les tests
4. Attestation d'assurance en responsabilité civile et individuelle accident
5. Certificat sportif à faire remplir par le président de club.
6. Attestation de Natation sur papier libre:50 m nage libre (minimum)

▲ Les élèves qui sont déjà en section 4SA dans le collège sont dispensés des documents 2, 3, 4, 5 et 6.

Ils devront néanmoins présenter un dossier (Doc 1) et passer les tests.

LE MAINTIEN EN SECTION EST REMIS EN CAUSE CHAQUE ANNEE EN FONCTION DE L'INVESTISSEMENT AINSI QUE DES RESULTATS SPORTIFS ET SCOLAIRES



Présentation Dossier Section Sportive Scolaire Ski Alpin



« 4SA Lycée »

Objectifs Sportifs et Pédagogiques

La section sportive scolaire ski alpin accueille les élèves de 2^{nde} et de 2^{nde} Professionnelle MRC. Elle vise à permettre l'organisation d'un entraînement physique adapté à un haut niveau de pratique et la participation à des compétitions en ski alpin.

Programme scolaire

Le programme scolaire est identique à celui de la classe de l'élève. La priorité reste l'obtention par l'élève d'un baccalauréat général ou professionnel selon l'orientation choisie.

Programme Sportif

► 2 heures d'EPS obligatoire globalisées sur l'année. Contenu : Gymnastique, Volley-Ball Natation, Course d'orientation, Escalade (activités programmées au baccalauréat général et professionnel).

► 3 heures d'entraînement (1^{er} et 3^{ème} trimestre : préparation physique, 2^{ème} trimestre : 2 entraînements de ski de 3 heures + 1 heure de sport).

► 3 heures d'UNSS obligatoires. Au 2^{ème} trimestre, entraînement en ski alpin avec les entraîneurs de la section ou avec le club de l'élève.

● Formation au secourisme si l'élève ne possède pas déjà le diplôme.

Participation des familles

Le coût total de la section s'élève à 450 € pour couvrir les frais de déplacement inhérents aux activités pratiquées (déplacement vers les stations et les lieux d'entraînement) SKI PASS Vallée ... Chaque club peut prendre en charge une partie de cette somme (de 150 à 200€) et la famille complète à hauteur des 450 €. En cas de non participations financière du club, cette cotisation reste à la charge de la famille.

Un chèque supplémentaire de 25 € sera demandé pour l'adhésion à l'association sportive de l'établissement.

Admission

Cette section ne s'adresse qu'à des élèves licenciés en club et compétiteurs.

L'admission et le maintien en aménagement horaire ski alpin sont fonction :

- Être affilié à un club FFS l'année du Test.
- Des tests ski alpin (évaluation de la technique)
- Des résultats en compétition.
- Des tests physiques
- Du niveau scolaire, de l'attitude et du comportement en classe.

Candidats extérieurs à la section :

Dossiers d'inscription à déposer avant le lundi 11 Mars 2024 DÉLAI DE RIGUEUR

- **Tests le Vendredi 29 Mars 2024**

Candidats déjà scolarisés en section sportive ski alpin au lycée de Barcelonnette :

▲ les candidats issus d'une autre section de l'établissement qui souhaitent en changer doivent déposer un dossier dans les délais (uniquement le doc 1) et passer les tests.

Seront également pris en compte :

- Avis des entraîneurs de la section et du club respectif de l'élève.
- Avis du professeur d'EPS.
- Avis de l'équipe pédagogique.

**UNE COMMISSION ACADÉMIQUE, PRÉSIDIÉE PAR LE DASEN DU 04, SE RÉUNIRA EN JUIN
POUR DÉCIDER DU RECRUTEMENT DÉFINITIF DANS LA SECTION**



FICHE de RENSEIGNEMENTS
Section Sportive Scolaire Ski Alpin



« 4SA Lycée »

Nom : Prénom :

Sexe : Garçon Fille

Date et lieu de naissance :

Classe actuelle : Établissement actuel :
Adresse de l'établissement :

Classe demandée pour la rentrée scolaire 2024 :

LV1.....LV2.....Redoublant OUI -NON
(entourer la bonne réponse)

Nom Prénom du Père :

Adresse :
.....

Tél : Email :

Nom Prénom de la Mère :

Adresse :
.....

Tél : Email :

Nom et Adresse du correspondant pour les internes :
(le correspondant doit habiter obligatoirement Barcelonnette ou les villages de la vallée de l'Ubaye.)

.....
.....

Tél : Email :

Catégorie : INTERNE - DP - EXTERNE (Rayer les mentions inutiles et entourer le bon choix)

Club d'appartenance FFS :

Autres disciplines Sportives pratiquées en club :



CERTIFICAT MÉDICAL
d'aptitude à passer les tests d'entrée en
Section Sportive Scolaire Ski Alpin

« 4SA Lycée »



Pour être valable ce certificat doit avoir moins de 3 mois à la date de clôture des dossiers de candidature.

Je soussignédocteur en médecine

certifie avoir constaté que l'élève

-Est apte sans réserve à toutes les pratiques physiques dans le cadre de l'EPS obligatoire en collège (émettre éventuellement des réserves).

-Ne présente aucune contre-indication à la pratique du Ski Alpin en compétition

-Est apte à passer les tests d'aptitudes physiques d'entrée en section sportive scolaire : Ski alpin

Leà

Signature et cachet du médecin.

Pour information:tests physiques Section Ski Alpin :

●Tests Ski Alpin

1. Parcours type géant chronométré
2. Parcours toute neige tout terrain (évaluation technique)

●Tests physiques durant l'après -midi

1. Natation : 75m trois nages , apnées (1x15m)
2. Parcours sportif (au gymnase du lycée)



CERTIFICAT SPORTIF
SECTION SPORTIVE SCOLAIRE SKI ALPIN
« 4SA Lycée »



FICHE À RENDRE A LA FIN DE LA SAISON DE SKI AU SECRÉTARIAT DU PROVISEUR

Je soussigné :

Président du club FFS :

Je soussigné :

Entraîneur du club:

certifie que le jeune compétiteur :

Nom :Prénom :

MEILLEURS RÉSULTATS RÉGIONAUX

LIEU	DISCIPLINE	DATE	PLACE

POINTS FFS :

En cas d'admission, l'inscription en section sportive scolaire Ski Alpin suppose la cotisation sportive du club (entre 150 et 200 euros pour 2024/ 2025).

En cas de non participation financière du club, cette cotisation reste à la charge de la famille.

Lu et approuvé par le président du club

Fait àle

Signature de l'entraîneur du club

Signature du père et de la mère

AVIS DE L'ENTRAÎNEUR DU CLUB

AVIS DU PRÉSIDENT DU CLUB



Présentation des Tests de
SECTION SPORTIVE SCOLAIRE SKI ALPIN
« 4SA Lycée »



Déroulé de la journée de Tests

Date : Vendredi 29 Mars 2024

Heure : 8h 30

Lieu du rendez vous : OFFICE DE TOURISME DU SAUZE

Consignes données en salle avant le départ sur les pistes.

● Tests Ski Alpin

1. Parcours type géant chronométré
2. Parcours toute neige tout terrain (évaluation technique)

● Tests physiques durant l'après -midi

1. Natation : 75m trois nages, apnées (1 x 15m)
2. Parcours sportif. (au gymnase du lycée)

Matériel à prévoir

Ski : casque protecteur, dorsale, une paire de ski de géant.

Le forfait est à votre charge, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel.

Piscine : Maillot de bain, (caleçon interdit) , Bonnet de bain, Lunettes conseillées, serviette.

Parcours Sportif : short, tee shirt.

Prévoir un repas froid pour midi, tenue de sport, une gourde d'eau.

1h de pose après les épreuves du matin pour manger.

Talon à détacher et à joindre au dossier :

Je soussigné (nom et prénom du tuteur).....

Tuteur légal de l'élève : (Nom et Prénom de l'élève).....

Rayer les mentions inutiles et entourer la bonne réponse.

- 1) je serai présent(e) tout au long de la journée. Je déplacerai mon enfant sur les différents sites prévus pour les tests.
- 2) Je confie pour la journée mon enfant à l'équipe EPS organisant les tests et les autorise à le déplacer y compris en voiture ou mini-bus d'un site à l'autre.
- 3) J'autorise un autre parent à déplacer mon enfant d'un site à l'autre.

Date et Signature des parents :